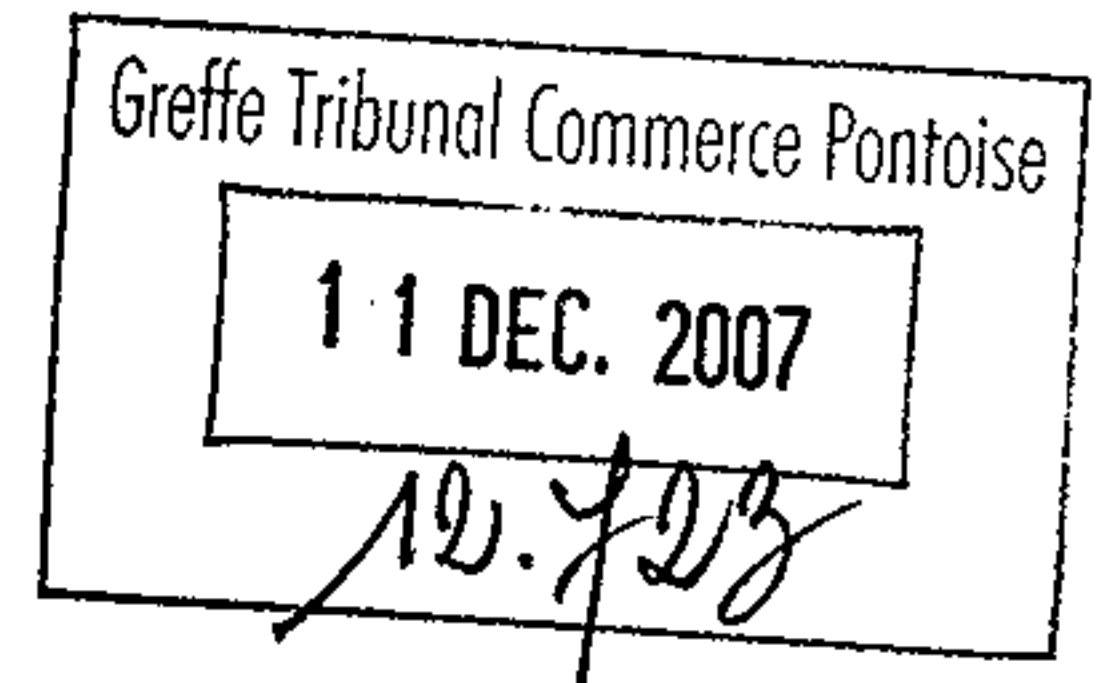


SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 2 400 000 €
Siège social 1 à 5 Avenue Kellermann
95230 SOISY S/MONTMORENCY
RCS PONTOISE B 391 661 295



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 NOVEMBRE 2007**

L'an deux mil sept,
Le neuf novembre 2007,
A seize heures,

Les actionnaires de la société SA FRANCIS FAYOLLE, Société anonyme au capital de 2 400 000 euros ayant son siège social 1 à 5 Avenue Kellermann, 95230 SOISY S/MONTMORENCY, ayant pour numéro unique d'identification le numéro 391 661 295 RCS PONTOISE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et, le cas échéant, par les mandataires des actionnaires représentés.

Monsieur Francis Fayolle préside la séance.

Mme Isabelle LEGRAND et M Bruno FAYOLLE, actionnaires présents acceptant, représentant par eux-mêmes ou comme mandataires le plus grand nombre de voix sont appelés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Monsieur Denis Haguenauer est désigné comme secrétaire.

Monsieur Guy GODEAU Commissaire aux comptes de la Société, est absent.

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée en assemblée générale ordinaire et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- la copie des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée Générale :

- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouvel administrateur
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, le Président donne lecture du rapport du Conseil d'administration.

Enfin, la discussion est ouverte.

Plus personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à la date de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Monsieur Claude YOT né le 22 décembre 1949 à SOISY SOUS MONTMORENCY (95) et demeurant 47 avenue du Général Leclerc, 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que Monsieur Claude YOT a déclaré accepter ses fonctions et satisfaire aux conditions et obligations requises par la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les cumuls de mandats.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Seconde résolution

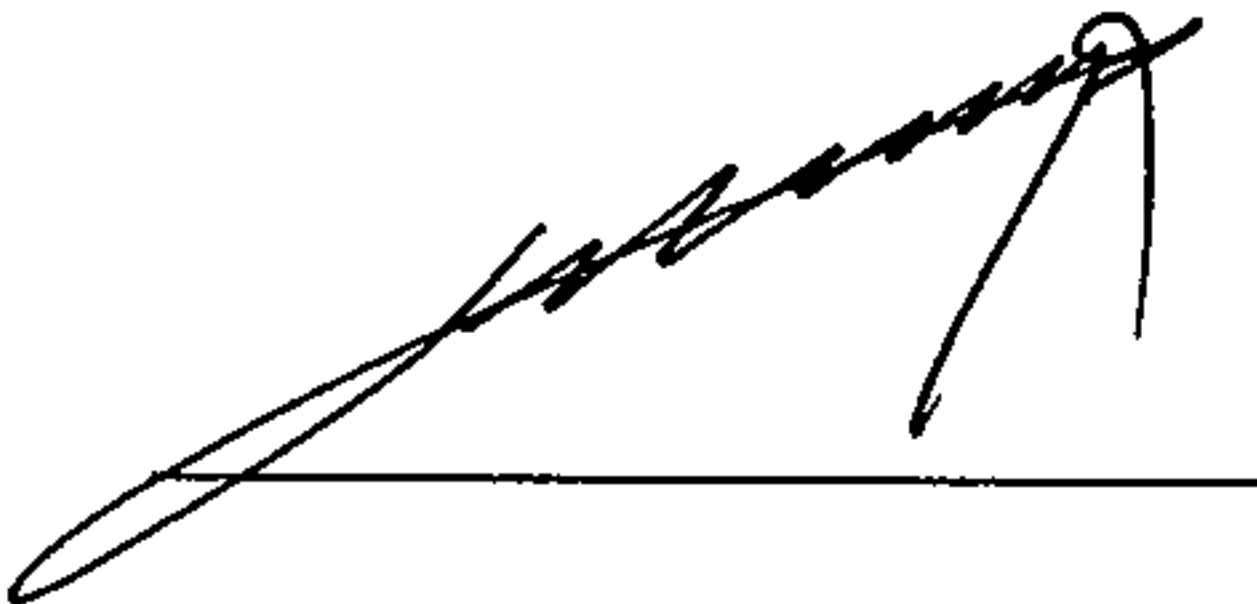
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Pontoise.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

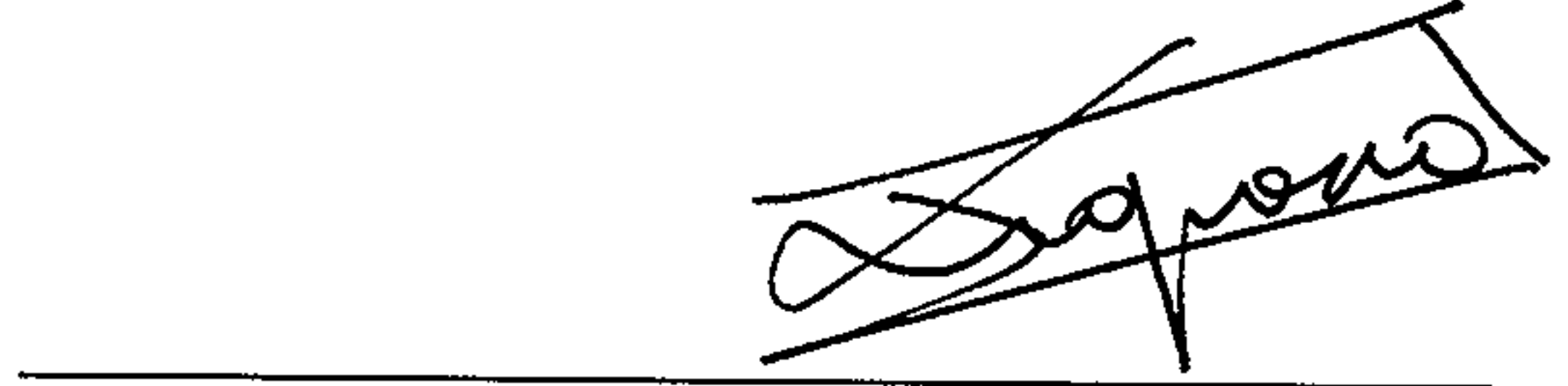
Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16H30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite a été signé par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.

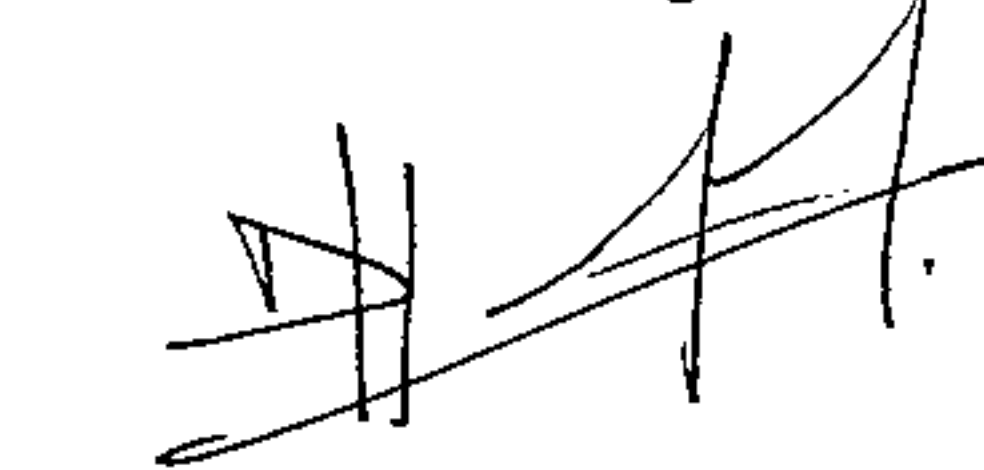
Le Président
Monsieur Francis Fayolle



Les scrutateurs
Monsieur Bruno FAYOLLE Madame Isabelle LEGRAND



Le secrétaire
Monsieur Denis Haguenauer



Monsieur Claude Yot pour acceptation de ses fonctions
d'administrateur de la Société

